



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

francophonie

Question écrite n° 92495

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la conférence interministérielle de la Francophonie à Montreux. Il souhaiterait connaître les conclusions qui en sont sorties.

Texte de la réponse

Le XIIIe sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie a été remarquablement organisé à Montreux par la Suisse, qui a ainsi manifesté son engagement politique dans le mouvement francophone. La Suisse présidera la Francophonie jusqu'à la tenue du prochain sommet en 2012. La France a atteint l'ensemble de ses objectifs politiques pour ce sommet. À l'appel du Président de la République, les pays francophones se sont en effet mobilisés pour soutenir la réforme de la gouvernance mondiale (politique et économique), avec quatre objectifs majeurs dans le cadre du G20 et du G8 (dont la France s'apprêtait, au moment du Sommet, à exercer la présidence) : la réforme du système monétaire et financier international, l'action contre la volatilité des cours des matières premières, la réforme urgente de l'ONU, notamment du conseil de sécurité, et les financements innovants du développement, indispensables à la réalisation des objectifs du millénaire. La Déclaration du sommet (accessible in extenso sur le site officiel suisse <http://www.francophoniemontreux2010.ch>) comprend des engagements politiques sur ces points, en trois parties correspondant aux trois thématiques des travaux des chefs d'État et de gouvernement : La première partie affiche une vision ambitieuse du rôle de la Francophonie multilatérale dans le monde face aux défis globaux : elle institutionnalise la concertation francophone dans toutes les enceintes, appelle à la réforme de l'ONU et du Conseil de sécurité, et demande au G20 d'agir en matière agricole (dont volatilité des cours), monétaire et financière, ainsi que pour la réforme de la gouvernance multilatérale. La deuxième partie traite des défis du développement durable, notamment en vue de la conférence de Cancun le changement climatique de novembre et décembre 2010, qui a suivi d'un mois le sommet de Montreux et où les pays francophones ont agi de concert, conformément à leur engagement, en faveur d'un texte juridiquement contraignant pour succéder à la convention des Nations unies contre le changement climatique (CNUCC). La troisième partie est consacrée à la langue française, socle de l'Organisation internationale, et mentionne les libertés et la gouvernance de la Toile. En outre, des résolutions opérationnelles ont porté sur plusieurs enjeux politiques majeurs : la résolution marquant les dix ans de la déclaration de Bamako sur les droits et libertés dans l'espace francophone, a consacré la vocation politique de l'OIF, notamment en matière de prévention et traitement des conflits, d'accompagnement électoral, de droits de l'Homme ; résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone ; résolution sur la situation en Guinée (la Francophonie a joué et joue actuellement un rôle majeur dans la stabilisation des institutions politiques guinéennes, comme c'est aussi le cas pour le Niger) ; résolution contre le terrorisme (initiative française) ; résolution contre la criminalité transnationale (initiative française) ; résolution contre la piraterie ; initiatives sur les faux médicaments (initiative franco-bénino-burkinabè) ; soutien à la reconstruction de Haïti ; résolution sur les inondations dans des pays de l'espace francophone. Grâce aux initiatives de la France, la Francophonie a ainsi répondu aux demandes du

sommet Afrique-France de Nice pour l'accompagnement électoral des pays francophones en sortie de crise. Les résolutions contre le terrorisme et la criminalité transnationale, ainsi que les engagements relatifs aux femmes dans les conflits armés et les libertés sur Internet qui complètent le corpus de textes de Bamako, constituent des prises de position très significatives de la part des pays membres. Le renouvellement du mandat du président Abdou Diouf comme secrétaire général de la Francophonie lui permettra d'achever la mutation de l'OIF vers une fonction de groupe de pression tout à la fois politique et linguistique à l'échelle mondiale. M. Diouf a remercié la France pour son appui et notamment pour la réalisation de la Maison de la Francophonie, avenue Bosquet, qui accueille le siège de l'OIF (et de la plupart de ses opérateurs) et a été inaugurée par le Président de la République le 18 mars 2011. Après l'adhésion de cinq nouveaux États observateurs (Bosnie-Herzégovine, République dominicaine, Émirats arabes unis, Estonie, Monténégro), la Francophonie regroupe désormais cinquante-six membres et dix-neuf observateurs, soit environ le tiers des États membres des Nations unies. La République démocratique du Congo accueillera le prochain sommet en 2012 à Kinshasa.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92495

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11844

Réponse publiée le : 19 juillet 2011, page 7853